



ISSN : 678-99919-62-55-9

ANNALES DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU

Série SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Volume 3

Numéro 1

Juin 2018

Mathieu AVOUTOU : Efficience des Marchés Boursiers : Pourquoi l'Afrique Demeure-t-elle en Marge ?

Falylath BABAH DAOUDA et Chabi Benoît KPASSI GOBI : Une Analyse SWOT des Potentialités du Marché des Poissons d'Élevage dans l'Accroissement de la Sécurité Alimentaire au Bénin

Roland MEDJIGBODO : Soutenabilité de la Politique Budgétaire du Benin

Idrys Fransmel OKOMBI : Effets de l'Investissement Public sur l'Investissement Privé : Cas de la République du Congo

Lesfran Sam Wanilo AGBAHOUNGBA et Ibrahima THIAM : Effets du Commerce Extérieur sur la Croissance Économique en zone CEDEAO

Ephraïm G. ALLOLA, Camille D. GUIDIME et Marguerite TOSSOU : Analyse du Système de Production et de Commercialisation de l'Oignon dans la Commune de Karimama au Nord Bénin

© THE « ANNALES DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU »

Revue Scientifique, publiée par l'Université de Parakou

Comité d'Édition

Président : Prosper GANDAHO, Professeur Titulaire
Vice-Président : Holden O. FATIGBA, Maître de Conférences Agrégé
Membres : Ibrahim ALKOIRET TRAORE, Professeur Titulaire
Ansèque C. GOMEZ, Maître de Conférences
Diane GANDONOU, Assistante

Comité de Publication

Directeur de Publication : Barthélémy BIAO, Professeur Titulaire
Secrétaire de Publication : Camille Dètonджи GUIDIME, Maître Assistant
Membres : Léandre GBAGUIDI, Maître Assistant
Francine TOKPO, Assistante
Falylath BABAH DAOUDA, Assistante

Comité de Lecture

DIAW Adama, *Professeur Titulaire des Sciences Économiques, Université Gaston Berger de Saint-Louis, (Sénégal)* ; Albert ONDO-OSSA, *Professeur Titulaire des Sciences Économiques, Université Omar Bongo, Libreville (Gabon)* ; Gervasio SEMEDO, *Professeur, Maître de conférences hors classe (HDR), Université de Tours (France)*; DIA Amadou Lamine, *Professeur Titulaire des Sciences de Gestion, Université Cheikh Anta DIOP, (Sénégal)* ; TIDJANA Bassirou, *Professeur Titulaire des Sciences de Gestion, Université Cheikh Anta DIOP, (Sénégal)* ; KOBOU Georges, *Professeur Titulaire des Sciences Économiques, Université Yaoundé II, (Cameroun)* ; SOGBOSSI BOCCO Bertrand, *Professeur Titulaire des Sciences de Gestion, Université de Parakou, (Bénin)* ; ANASSE Augustin, *Professeur Titulaire des Sciences de Gestion, Université ALASSANE OUATTARA de Bouaké, (Côte d'Ivoire)* ; SARR Felwine, *Professeur Titulaire des Sciences Économiques, Université Gaston Berger de Saint Louis, (Sénégal)*; AKANNI Alain, *Professeur Titulaire des Sciences de Gestion Université Cheikh Anta DIOP, (Sénégal)* ; DANKOKO Ibrahim, *Professeur Titulaire de Sciences de Gestion, Université Cheikh Anta DIOP, (Sénégal)* ; ZAHONOGO Pam, *Professeur Titulaire des Sciences Économiques Université Ouaga II, (Burkina Faso)* ; IGUE Babatoundé Charlemagne, *Professeur Titulaire des Sciences Économiques Université d'Abomey Calavi, (Bénin)* ; HOUNKOU Emmanuel, *Professeur Titulaire des Sciences de Gestion, Université d'Abomey Calavi, (Bénin)* ; WANDA Robert, *Professeur Titulaire des Sciences de Gestion, Université de Dschang, (Cameroun)* ; Désiré AVOM, *Professeur Titulaire des Sciences Économiques, Université de Dschang, (Cameroun)* ; YABI Afouda Jacob, *Professeur Titulaire des Sciences agronomiques, Université de Parakou, (Bénin)* ; BIAO Barthélémy, *Professeur Titulaire des Sciences Économiques, Université de Parakou, (Bénin)* ; BIGOU-LARE Nadédjo, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences de Gestion, Université de Lomé, (Togo)* ; BACHIR Wade,

Professeur Titulaire des Sciences de Gestion, Université Cheikh Anta DIOP, (Sénégal) ; LANHA Magloire, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences Économiques, Université d'Abomey Calavi, (Bénin)*; SIRPE Gnanerman, *Université Ouaga II, Burkina Faso* ; GLIDJA Baï Judith Monique, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences de Gestion, Université d'Abomey Calavi, (Bénin)*; AMADOU-SANNI Moustapha, *Maître de Conférences, démographie, Université de Parakou, (Bénin)* ; DIENG Seydi Ababacar, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences Économiques, Université Cheikh Anta DIOP, (Sénégal)* ; DIOP Fatou, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences Économiques, Université Cheikh Anta DIOP, (Sénégal)* ; GANDAHO Roger, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences de Gestion, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)* ; GUEYE Birahimi, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences de Gestion, Université Gaston Berger de Saint-Louis, (Sénégal)* ; ACCLASSATO Denis Houensou, *Professeur Titulaire des Sciences Économiques Université d'Abomey Calavi, (Bénin)* ; NAFIOU Malam Maman, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences Économiques, Université Abdou Moumouni, (Niger)* ; BAYALA Auguste Serge Balibier, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences Économiques, Université Ouaga II, (Burkina Faso)* ; WOROU HOUNDEKON Rosaline, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences de Gestion, Université d'Abomey Calavi, (Bénin)* ; THIAM Ibrahima, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences Économiques, Université de Thiès, (Sénégal)* ; HONLONKOU Albert, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences Économiques, Université d'Abomey Calavi, (Bénin)* ; SYLLA DOUCOURE Karima, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences de Gestion, Université d'Abomey Calavi, (Bénin)* ; JOHNSON Daniel, *Maître de conférences des Sciences Économiques, Université de Kara, (Togo)* ; DRAMANI Latif, *Maître de conférences, Agrégé des Sciences Économiques, Université de Thiès, (Sénégal)* ;

CHABOSSOU Augustin Foster, Maître de conférences, Agrégé des Sciences Économiques, Université d'Abomey Calavi, (Bénin). EGBENDEWE Aklesso Y. G., Maître de conférences, Agrégé des Sciences Économiques, Université de Lomé, (Togo) ; AMADOU Akilou, Maître de conférences, Agrégé des Sciences Économiques, Université de Lomé, (Togo) ; KOUNETSRON Yao Messah, Maître de conférences, Agrégé, Université de Lomé, (Togo), OUEDRAOGO Idrissa, Professeur Titulaire des Sciences Économiques, Université Ouaga 2 (Burkina Faso); MOUNGOU MBENDA Patricia Sabine, Maître de Conférences Agrégée des Sciences de Gestion, Université de Yaoundé 2 (Cameroun), SONG-NABA Florent, Maître de Conférences Agrégé, Université de Ouaga II, (Burkina Faso), NDIAYE Aziz Abdoul El Hadji, Maître de Conférences Agrégé, Université Gaston Berger de Saint-Louis, (Sénégal), MICHOUUD Guy, Professeur, Université d'Auvergne, France, SANE Seydou, Maître de Conférences Agrégé, Université Gaston Berger, (Sénégal), KANE Cherif Sidy, Maître de Conférences Agrégé, Université Cheikh Anta DIOP, (Sénégal), AGBODJI Ega Damien, Professeur Titulaire des Sciences Economiques, Université de Lomé (TOGO), NDINGA Mathias Marie Adrien, Maître de Conférence Agrégé des Sciences Economiques, Université Marien

Ngouabi de Brazzaville, (République du CONGO), ASSEMIEN Alexandre Clovis, Maître de Conférences, Agrégé des Sciences Économiques, INPFHB-Yamoussokro, (Côte d'Ivoire), ALINSATO Alastaire, Maître de conférences, Agrégé des Sciences Économiques, Université d'Abomey-Calavi, (BENIN), BAYALA Serge Auguste Balibé, Maître de conférences, Agrégé des Sciences de Gestion, Université Ouaga II, (Burkina-faso), BIBOUM Altante Désirée, Maître de conférences, Agrégé des Sciences de Gestion, Université de Douala, (CAMEROUN), DIOP Fatou Maître de conférences, Agrégé des Sciences de Gestion,, Université Cheick Anta Diop de Dakar, (Sénégal), MAMBUNDOU Jean-Paul, Maître de conférences, Agrégé des Sciences de Gestion, Université Omar Bongo, (GABON), MERUNKA Dwight, Professeur des Sciences de Gestion, Université Aix-En-Provence, (France), NDOUME Hervé, Maître de conférences, Agrégé des Sciences de Gestion, Université Omar Bongo (GABON), NKAKLEU Raphaël, Maître de conférences, Agrégé des Sciences de Gestion, Université de Douala, (Cameroun), UM-NGOUEM Marie-Thérèse, Université de Douala, (Cameroun), WADE Mouhamed El Bachir, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop de Dakar, (Sénégal).

Impression : Centre d'Impression et de Presse de l'Université de Parakou ®

Publicité et abonnement

Prix du numéro : XOF 2 500 ou 5 €.

© THE « ANNALES DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU »

ANNALES DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU

Série SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

© THE « ANNALES DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU »

ANNALES DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU

Série SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Volume 3

Numéro 1

Juin 2018

- 1** **Efficiencce des Marchés Boursiers : Pourquoi l'Afrique Demeure-t-elle en Marge ?**
Mathieu AVOUTOU
- 20** **Une Analyse SWOT des Potentialités du Marché des Poissons d'Elevage dans l'Accroissement de la Sécurité Alimentaire au Bénin.**
Falylath BABAHA DAOUA et Chabi Benoît KPASSI GOBI
- 42** **Soutenabilité de la Politique Budgétaire du Benin.**
Roland MEDJIGBODO
- 59** **Effets de l'Investissement Public sur l'Investissement Privé : Cas de la République du Congo.**
Idrys Fransmel OKOMBI
- 72** **Effets du Commerce Extérieur sur la Croissance Économique en zone CEDEAO.**
Lesfran Sam Wanilo AGBAHOUNGBA et Ibrahima THIAM
- 87** **Analyse du Système de Production et de Commercialisation de l'Oignon dans la Commune de Karimama au Nord Bénin.**
Ephraïm G. ALLOLA, Camille D. GUIDIME et Marguerite TOSSOU

Instructions aux Auteurs

(Mise à jour au 30 Juin 2018 et s'inspirant des instructions de la RETA)

Les Annales de l'Université de Parakou, Série « Sciences Économiques et de Gestion publie des articles en français ou en anglais dans le domaine des sciences économiques et de Gestion ainsi que dans les domaines qui leur sont frontaliers.

L'article doit porter sur une problématique du domaine des sciences tel que défini ci-dessus, présenter le cadre conceptuel, la méthodologie, les données, le traitement et les résultats. Il doit être accompagné des données utilisées. Les articles purement théoriques sont bienvenus pour autant qu'ils indiquent les faits stylisés modélisés et les intuitions à la base des conjectures.

Ces articles théoriques doivent faire preuve d'une conceptualisation avancée et user d'outils méthodologiques rigoureux pour ouvrir la voie à des vérifications empiriques plus tard.

Les projets d'article soumis aux Annales de l'Université de Parakou, Série « Sciences Économiques et de Gestion » doivent être des travaux originaux n'ayant pas fait l'objet d'une publication dans une revue scientifique. Les projets soumis font l'objet d'évaluation par deux rapporteurs anonymes. **Le plagiat entraîne systématiquement le rejet de l'article**, sans aucune possibilité de reprise. L'auteur doit absolument citer ses sources, soit entre guillemets si c'est une citation textuelle, soit sans guillemet si l'idée a été réécrite ou adaptée.

Les projets d'article ne doivent dépasser 20 pages au format B5 (Largeur : 176 mm, Hauteur : 250 mm) en police Times New Roman 12, interligne simple, y compris tableaux, graphiques, références bibliographiques et annexes. Les projets doivent inclure en français et en anglais : un titre et un résumé de 10 lignes, trois ou quatre mots-clés, et trois ou quatre codes de classification du *Journal of Economic Literature (JEL)*, surtout pour le domaine *Économie*. Ces codes doivent respecter les recommandations du « Guide des Codes JEL », notamment l'utilisation exceptionnelle des codes « C - *Mathematical and Quantitative Methods* » qui sont en principe réservés aux travaux portant sur lesdits outils et non ceux qui les emploient comme technique de recherche.

La numérotation des sections, graphiques et tableaux, et formules doit être manuelle et non automatique. Les graphiques et figures doivent être en haute résolution, en noir ou en niveaux de gris avec des motifs. Ils doivent être aux formats .emf, ou .png ou .jpg. Les courbes doivent être suffisamment épaisses et nettes, en noir ou niveau de gris avec des motifs et légendes bien différenciés. Les données sources des graphiques peuvent être requises pour l'optimisation.

Toutes les références citées dans le texte doivent figurer dans la bibliographie et vice-versa. Les références bibliographiques devront être présentées de la façon suivante :

- Dans le manuscrit, indiquer le nom suivi de l'année de publication. Exemple : Malinvaud (1991).
- Dans la section réservée aux références bibliographiques les auteurs doivent être listés par ordre alphabétique : (i) Pour les monographies (livres, rapports, etc...) : Malinvaud, E., (1991), *Voies de la recherche macroéconomique*, Ed. Odile Jacob, Paris, 507p ; (ii) Pour les articles publiés dans des revues ou périodiques : Stiglitz, J., Weiss A. (1981), « Credit Rationing in Markets with Imperfect Information », *American Economic Review* 71(3), 393-410.

Les annexes doivent être numérotées et présentées après les références bibliographiques.

Les auteurs devront imprimer les fichiers à eux envoyés au format PDF.

Les soumissions d'articles doivent être effectuées en envoyant les manuscrits au format Word et PDF à l'adresse : annaesup-seg@netcourrier.com

Le paiement des frais de publication se fait après acceptation pour publication de l'article. Les frais de traitement sont de XOF 25 000. La quittance de versement à NSIA Bank Bénin SA au SWIT CODE : DBLNBJB sur le numéro de compte BJ099 02001 320081209014 41 dont le titulaire du compte est UP-RECHERCHE BP 123 PARAKOU. Le contact de la banque est : +229 21 31 9797 ou +229 21 31 98 98. La quittance scannée, doit être envoyée par courriel à annaesup-seg@netcourrier.com

Annales de l'Université de Parakou, Série « Sciences Économiques et de Gestion »

Volume 3 - Numéro 1 - Juin 2018

ISSN : 678-99919-62-55-9

ISBN : 678-99919-62-55-9

eISSN :

Site Web :

Informations : annalessup-seg@netcourrier.com

Soumission : annalessup-seg@netcourrier.com

Imprimé par le Centre d'Impression et de Publication de l'Université de Parakou ®

Remerciements aux référés anonymes du Présent Numéro

Les Annales de l'Université de Parakou, Série « Sciences Économiques et de Gestion remercie très particulièrement les référés anonymes de ce numéro 1 du volume 3 de Juin 2018.

Soutenabilité de la politique budgétaire du Bénin

Roland Medjigbodo

École Nationale d'Économie Appliquée et de Management, Université d'Abomey-Calavi
Email : rolandmedji@yahoo.fr

Résumé : Depuis 1990, l'administration publique béninoise a effectué des réformes importantes pour la mobilisation des recettes fiscales et la gestion des dépenses publiques. Malgré ces réformes, l'évolution en dents de scie du Solde Budgétaire Global (SBG) ne permet pas de juger de la soutenabilité de la politique budgétaire à long terme du Bénin d'où l'importance d'évaluer cette solvabilité et d'identifier ses déterminants afin de formuler des politiques à même de maintenir ou d'assurer cette soutenabilité. Les analyses révèlent que la dette du Bénin est faiblement soutenable. En d'autres termes les hausses de dépenses ne sont que partiellement couvertes par les hausses de recettes. Les conditions de transversalité sont cependant toujours vérifiées. Il est indispensable de maintenir les réformes tendant à augmenter la compétitivité de l'économie et augmenter le PIB du pays tout en rendant plus efficaces les dépenses publiques par une réduction de la corruption. Dans le cadre du renforcement de la compétitivité de l'économie à long terme les actions et les politiques devront inclure des investissements tant dans le capital physique que dans le capital humain (éducation et santé).

Mots clés : dette, soutenabilité, dépenses publiques.

JEL : E62 H69 H20

Sustainability of Benin's fiscal policy

Abstract: *Since 1990, the Beninese government has performed several important reforms for the mobilization of the revenue from taxes and the management of the public expenditure. In spite of these reforms, the irregular evolution of the Global Budgetary Balance (SBG) doesn't permit to judge the sustainability of the long-term budgetary politics of Benin. This study aims to identify its determinants in order to formulate policies that enable maintaining or assuring this sustainability. The analyses reveal that the debt of Benin is weakly supportable. In other words, the rises of expenses are only partially covered by the rises of returns. It is important to maintain the reforms undertook. The policies should include some investments both in physical capital and human capital (education and health).*

Keywords: debt, sustainability, public expenditures.

JEL: E62 H69 H20

Received for publication: 2018/04/28. Final revision accepted for publication: 2019/01/19

1. Introduction

La question de la soutenabilité de la politique budgétaire figure en bonne place parmi les critères de convergence des économies de la CEDEAO. Quantitativement, le solde primaire hors intérêt de la dette ne doit pas dépassé 4% du PIB. L'importance accordée au déficit budgétaire dans la politique économique communautaire se justifie par plusieurs raisons. Intuitivement, les économies nationales doivent demeurer solvables dans le long terme. De même, l'ampleur du déficit budgétaire et son financement sont des déterminants importants des taux d'intérêt, de l'investissement (Kumar et Woo, 2010) et de la stabilité des prix. Par ailleurs, la convergence macroéconomique est essentielle pour la transformation à terme de la CEDEAO en union économique et monétaire.

Plusieurs pays en développement ont connu un déficit budgétaire insoutenable et une crise de l'endettement dans les années 90. Ils ont bénéficié de l'initiative PPTTE aboutissant à un allègement de la dette. Cette initiative a permis au Bénin par exemple de réduire de manière drastique son taux d'endettement de plus de 40% en 1996 à 13,83% du PIB en 2006. Cependant, les tendances actuelles du déficit et de la dette obligent à se demander si le Bénin est à terme à l'abri d'une nouvelle crise de l'endettement, autrement dit si le déficit budgétaire est soutenable.

Depuis 1990, l'administration publique béninoise a effectué des réformes importantes pour la mobilisation des recettes fiscales et la gestion des dépenses publiques. En ce qui concerne les réformes dans le domaine de la mobilisation des recettes fiscales, nous pouvons citer la promotion de la généralisation de la tenue de comptabilité par les entreprises du secteur formel en harmonie avec les textes du système comptable de l'OHADA (loi de finance 2012), l'institution de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU), l'institution de l'Impôt sur les Revenus de Personnes Physiques (IRPP) et de l'Impôt sur les Sociétés (IS) en remplacement des impôts cédulaires existants.

Malgré ces réformes, le solde global indique une évolution défavorable. Bien que le solde global (incluant les dons) permette au Bénin de respecter le seuil de convergence de la CEDEAO, il convient de noter que les dons sont trop imprévisibles pour s'y fier comme instruments de politique de gestion budgétaire. En effet, compte tenu des difficultés des pays donateurs, la part du don dans le PIB a évolué de façon erratique passant de 13% du PIB dans les années 1990 à 9% du PIB dans les années 2000 (Adjovi et al.).

Depuis le déclenchement de la crise de la dette souveraine dans les économies européennes, on assiste à un regain d'intérêt se rapportant aux questions de soutenabilité de la politique budgétaire dans les débats économiques de plusieurs pays en développement, et même au niveau des partenaires au développement.

La crise de l'endettement qu'a connu le Bénin et la plupart des pays du tiers monde dans les années 80 trouve en partie sa source dans la non maîtrise à l'époque des différentes composantes de la politique budgétaire. Malheureusement dans la plupart des pays, les indicateurs de la dette se sont détériorés dès la fin de la résolution de cette crise laissant craindre un retour vers un nouveau cycle de crise. La persistance du déficit budgétaire public n'est pas sous certaines conditions, un phénomène alarmant, la soutenabilité des finances publiques se concevant à long terme ainsi que le suggèrent Auerbach (2011), ou encore Romer (2011). Mais il convient de veiller à ce que les dépenses publiques courantes et passées puissent être couvertes par les recettes futures pour prévenir toute explosion future de la dette publique. En effet, une politique budgétaire est soutenable lorsqu'elle satisfait la contrainte budgétaire inter temporelle sans occasionner une modification majeure dans la balance des revenus et des dépenses, étant donné le coût des financements subit sur le marché (IMF, 2002). Elle implique de ce fait une bonne tenue des finances publiques, à savoir la

réduction des dépenses publiques improductives dont les financements excéderaient les disponibilités d'épargne de l'économie.

L'évolution en dents de scie du Solde Budgétaire Global (SBG) ne permet pas de juger de la soutenabilité de la politique budgétaire à long terme du Bénin d'où l'importance d'évaluer la solvabilité à long terme du Bénin et d'identifier ses déterminants afin de formuler des politiques à même de maintenir ou d'assurer cette soutenabilité.

Les questions spécifiques auxquelles la présente étude essaie de répondre sont les suivantes : (i) les faits stylisés en ce qui concerne la gestion des finances au Bénin sont-ils compatibles avec l'hypothèse de la soutenabilité de la politique budgétaire au Bénin ? (ii) la politique budgétaire béninoise est-elle soutenable ?

L'objectif général de cet article est de déterminer les facteurs d'amélioration de la soutenabilité de la politique budgétaire du Bénin. Plus spécifiquement, il s'agit de : (a) analyser le cadre institutionnel de la gestion budgétaire au Bénin ; (b) évaluer la soutenabilité de la politique budgétaire du Bénin.

La suite du papier est organisée comme suit. Dans la deuxième section, nous présentons certains faits stylisés de l'économie béninoise. La section trois fait un exposé bref de la revue de littérature sur le sujet. La méthodologie de la recherche est présentée dans la quatrième section. Elle est suivie de la présentation des résultats empirique à la section cinq. Les implications de politique économique sont présentées dans la sixième section.

1. Faits stylisés

Le Bénin est caractérisé par un certain nombre de réformes institutionnelles dont les résultats en termes de performance macroéconomique restent mitigés.

2.1. Économie politique de la politique fiscale au Bénin

2.1.1. Evolution des recettes fiscales

Le cadre juridique béninois contient les textes qui encadrent généralement la gestion des finances publiques, à savoir: la Constitution et ses dispositions relatives aux finances publiques, la loi organique relative aux lois de finances, les codes concernant notamment les impôts, les douanes et les marchés publics et enfin les actes réglementaires (décrets, arrêtés, circulaires et instructions). Ce corpus de textes couvre le système de gestion des finances des organismes publics: l'État, les Collectivités locales et les Établissements publics nationaux ou locaux.

Les ressources budgétaires intérieures du Bénin sont essentiellement fiscales. De 2009 à 2013, la part des recettes fiscales dans les ressources intérieures est de 80%. A ce titre, le système fiscal joue le rôle de levier économique par la couverture des charges publiques dans les domaines socioéconomiques tels que l'éducation, la santé, la sécurité, la fourniture des biens publics.

Le train de réformes mis en œuvre au Bénin après la crise économique et financière des années 1980, a permis d'imprimer une tendance haussière aux recettes fiscales. Ces dernières sont passées de 39.6 milliards FCFA en 1990 à 666 milliards FCFA en 2013 soit une augmentation de près 1700%. Ces réformes visaient en l'occurrence l'élargissement de l'assiette fiscale, la réduction de l'évasion et de la fraude fiscale, l'amélioration du recouvrement et l'informatisation du système fiscal.

Après une décennie de tendance à la hausse des recettes fiscales, on note dès les années 2000, un certain essoufflement de la performance en matière de mobilisation de ressources fiscales.

Moyenne du taux de croissance des recettes fiscales au cours de la période



Source : Calculs faits à partir des données de DGAE/MEF

En effet, le taux de croissance moyen des recettes fiscales est passé de 19,78% sur la décennie 1991-2000 à 8,6 % sur la période 2001-2010. Par ailleurs, le taux de pression fiscale reste en deçà de la norme communautaire de la CEDEAO fixée à 20% du PIB. Depuis 2003, le taux de pression oscille entre 14.5 et 17.2%. Cette situation qui révèle les limites actuelles du système de collecte des impôts et taxes, soulève par la même occasion la question de son efficacité.

En 2006, il est noté que la quasi-totalité des différentes recettes fiscales s’inscrivaient dans une logique de baisse. Cette situation de baisse généralisée des performances du fisc aurait, entre autres, pour cause l’étroitesse des contribuables qui ne se limitent qu’aux grandes entreprises du Bénin. L’assiette fiscale repose alors sur un nombre réduit d’entreprises formelles évoluant dans un secteur d’activités qui dépend fortement du contexte international.

2.1.2. Structure des recettes fiscales intérieures (en %) par branche d’activité

L’analyse de la contribution des grandes entreprises aux recettes fiscales intérieures se résume dans le tableau 2. Il s’agit en effet des entreprises contribuant à plus de 90% aux recettes fiscales du Bénin. Sur la période de 2009 à 2012, la structure des recettes fiscales intérieures montre que le secteur des services contribue à hauteur de 52,9% aux impôts directs et indirects. Il ressort de ce tableau que le secteur tertiaire (services et commerce) contribue significativement (environ 66,9%) aux recettes fiscales de la DGID. Le sous-secteur industriel vient après avec environ 29,9% suivi du BTP (3,4%). Le sous-secteur du BTP apparaît comme étant le maillon le plus faible. Quant au secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, etc.), il ne contribue pas aux recettes fiscales. Ceci confirme encore plus l’inexistence d’entreprises agricoles au Bénin.

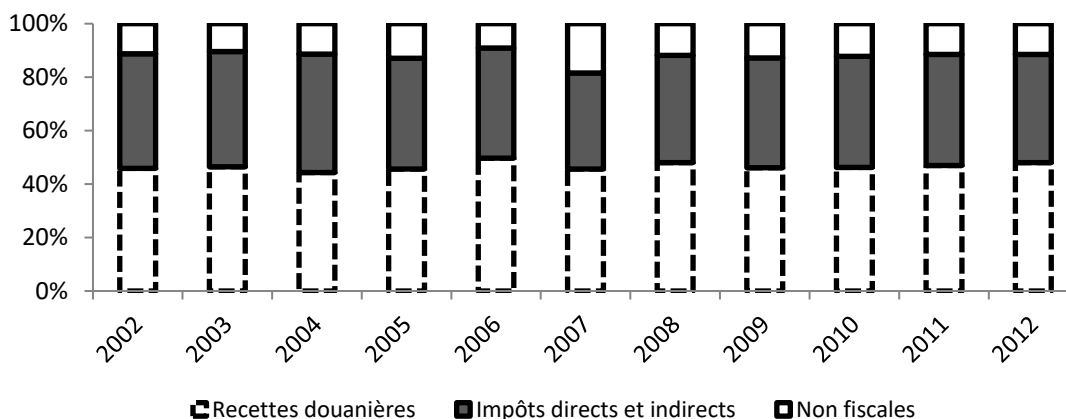
Tableau 2 : Structure des recettes fiscales intérieures (en %) par branche d’activité

En %	Impôts directs	Impôts Indirects	Moyenne
Industrie	22,9	36,1	29,7
BTP	2,4	4,4	3,4
Commerce	15,5	12,6	14,0
Services	59,3	46,9	52,9

Source : DGAE 2013

La mobilisation des ressources est basée sur un système déclaratif auprès de trois régies financières : la douane, la direction des impôts et trésor. Le graphique ci-dessous montre la structure des recettes fiscales et l’importance relative de chacune des trois régies.

Tableau 3 : Structure des recettes budgétaires du Bénin (en millions de francs CFA)

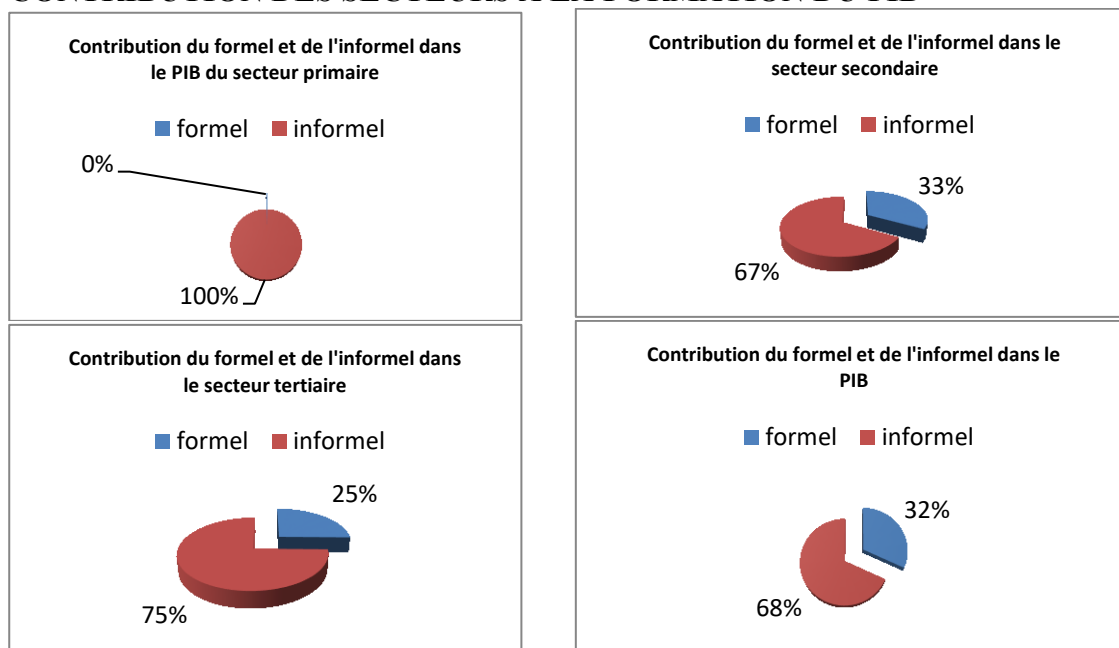


Source : MFE 2012

2.1.3. Contribution du formel et de l'informel dans la formation du PIB

Dans tous les secteurs de l'économie, les activités de l'informel occupent une place très importante comme en témoignent les graphiques ci-dessous. Ces activités échappent généralement à la fiscalité.

CONTRIBUTION DES SECTEURS A LA FORMATION DU PIB



Source : MFE 2012

2.2- Performance macroéconomique en référence avec les critères de convergence

2.2.1 Taux de croissance économique

Le Bénin connaît en 2012 une amélioration de la croissance dans une conjoncture macroéconomique stable. En effet, la croissance réelle est de 5,42 % en 2012, soit supérieure de 2 points de pourcentage aux prévisions. Les secteurs de l'agriculture et du commerce ont été les principaux moteurs de la croissance. Les améliorations de l'administration portuaire, qui ont permis de réduire les durées d'entreposage, ont contribué à doper le trafic portuaire et les activités liées au commerce. La récolte a été bonne grâce à des conditions météorologiques favorables. La production de coton a en particulier

augmenté en 2012/2013 de 20%, succès remarquable pour la première saison et sous gestion gouvernementale.

En 2013, la croissance demeure vigoureuse dans un contexte macroéconomique favorable. Toutefois, alors que la situation politique demeure globalement stable, le consensus politique est plus difficile à réaliser. Les antagonismes politiques se sont exacerbés à l'approche des élections parlementaires et présidentielle, prévues respectivement en 2015 et 2016. Le parlement a rejeté le budget de 2014 qui est aujourd'hui exécuté par décret présidentiel, comme l'autorise la constitution ; des projets d'amendements constitutionnels sont également source de division. Les grèves des syndicats de fonctionnaires ont eu des effets négatifs sur la bonne marche de la fonction publique. La croissance du PIB réel est de 4,6% en 2013. Les secteurs de l'agriculture et du commerce en ont été les moteurs. Selon les estimations, l'investissement privé a augmenté d'environ 6 % du PIB, la part la plus importante revenant à l'exploration pétrolière. La production de coton, gérée par l'État depuis la saison 2012/2013, a enregistré une croissance de 28 %, mais sa qualité a été affectée par les retards dans sa transformation en raison d'un litige salarial entre l'État et les égreneurs.

Le taux de croissance du Produit Intérieur brut (PIB) réel du Bénin, impulsé par les activités portuaires et agricoles, devrait se maintenir aux alentours de 5,5% cette année, selon une mission du Fonds monétaire international (FMI) qui a séjourné du 10 au 20 février au Bénin.

2.2.2. *L'inflation*

L'inflation a régressé, le Bénin a enregistré une inflation anormalement élevée en 2012 suite à la suppression partielle des subventions aux carburants au Nigéria, qui fournit au Bénin plus de 80% de sa consommation intérieure de produits pétroliers. Ce choc s'est avéré de peu d'ampleur et l'inflation a régressé dès la fin de l'année. Selon une déclaration de la mission du FMI, en 2014, au Bénin, l'inflation devrait rester nettement en dessous 3%.

2.2.3. *Les déficits*

Le déficit du solde extérieur courant s'est modérément creusé en 2012, sous l'effet d'une hausse des importations qui ont dépassé les exportations de coton. Toutefois, les entrées de capitaux et de flux financiers ont permis de limiter le déficit global de la balance des paiements à moins de 3 % contre environ 4 % en 2011.

2. Revue de littérature

La présente revue de littérature présente les facteurs institutionnels déterminant la politique budgétaire, les modèles d'évaluation de la soutenabilité de la politique budgétaire et les facteurs déterminant la viabilité budgétaire (gestion du déficit et de la dette).

3.1. Soutenabilité

Raffinot (2004) soutient que le concept de soutenabilité se définit ordinairement par le fait qu'à long terme un rapport jugé pertinent entre la dette et un flux de ressources (recettes publiques, exportations, PNB, etc.) reste stable. La soutenabilité se distingue ainsi de la solvabilité : un Etat est solvable si, à terme, sa dette s'annule. La notion de soutenabilité est difficile à mettre en œuvre sur le plan empirique, et particulièrement dans le cas des pays les plus pauvres, ne serait-ce que parce que les durées de remboursement y sont particulièrement longues (Moisseron et Raffinot, 1999 ; Hugon 2013). Le diagnostic de soutenabilité dépend des hypothèses retenues pour le futur, notamment de l'hypothèse sur la croissance des ressources avec lesquelles la dette est remboursée, mais aussi de l'évolution du déficit qui est à l'origine de l'endettement. Le diagnostic est encore compliqué si l'on tient compte des déterminants du taux de change réel (Azam 2001 ; Seetanah 2014). Enfin, il ne faut

pas oublier que la soutenabilité de la dette n'est pas une question uniquement économique, elle est aussi au carrefour des réalités politiques et sociales.

Tant que l'encours de la dette publique est inférieur à la valeur actualisée attendue de l'excédent des finances publiques à venir, l'État reste solvable, ou, en d'autres termes, il a la capacité de rembourser. Toutefois, si la valeur actualisée de l'excédent des finances publiques passe en dessous du montant de l'encours de la dette publique, c'est-à-dire si l'on s'attend à ce que l'État manque de moyens de remboursement, il présente alors en théorie trois possibilités. La première possibilité est celle du défaut, la deuxième possibilité est celle de l'inflation, il s'agit de compenser le recul de la capacité de remboursement de l'État en augmentant le seigneurage associé à une émission non négligeable de monnaie, ou, en d'autres termes, à la monétisation des déficits publics par la banque centrale. Dans ce scénario, on évite le défaut de l'État en allégeant la charge réelle de la dette via l'inflation, tout en apportant des fonds supplémentaires en augmentant le seigneurage dans l'optique du rachat des obligations d'État. La troisième possibilité consiste à relever la valeur actualisée de l'excédent budgétaire en améliorant le solde des finances publiques, ce qui suppose aussi de faire des efforts pour renforcer le potentiel de croissance ceci passe par des mesures telles que la révision à la baisse des dépenses publiques, l'augmentation des taux d'imposition et des cotisations sociales et la mise en œuvre de réformes institutionnelles visant à renforcer le potentiel de croissance.

En ce qui concerne la viabilité budgétaire, deux indicateurs sont généralement pris en compte : le déficit budgétaire et la dette publique.

Blanchard et al. (1990) introduisent un indicateur de soutenabilité calculé comme la différence entre le taux d'imposition soutenable et le taux effectif de taxation de l'économie. Une politique fiscale soutenable est par conséquent celle qui maintient la dette à un ratio "sain" par rapport au PIB. En effet, comme le soulignent Goldstein (2003), Ghosh (2013), il n'y a pas de taux "standard" qui pourrait être considéré comme la limite de la soutenabilité. Ainsi, certains analystes estiment que la dette publique est soutenable si sa part dans le PIB est maintenue constante. Mais une dette constante de 30% du PIB n'a pas les mêmes conséquences qu'une dette constante de 90%. Par conséquent d'autres indicateurs complémentaires ont été utilisés pour analyser la soutenabilité par exemple le ratio dette/exportations.

3.2. Soutenabilité fiscale et solvabilité fiscale

3.2.1. Définition de la soutenabilité fiscale ou solvabilité des finances publiques

La soutenabilité fiscale est la capacité d'un gouvernement à maintenir ses politiques fiscales et de dépenses dans le long terme sans aucune intervention majeure. Il n'y a pas de consensus quant à une définition opérationnelle de la soutenabilité fiscale.

3.2.2. Contrainte budgétaire inter-temporelle

Bien qu'il n'y ait pas de consensus quant à la définition et le critère d'analyse de la soutenabilité fiscale, plusieurs études partent d'un modèle à un agent représentatif, où le gouvernement doit satisfaire la contrainte budgétaire inter temporelle et à tout moment la contrainte du budget statique. Dans sa version simplifiée (économie en autarcie donc sans dette extérieure) et en faisant abstraction des considérations monétaires, le modèle de budget statique contraint est le suivant :

$$B_{t+1} = R_t B_t + D_t \quad (1)$$

où B_t est le début de la constitution de la dette gouvernementale, $R_t = 1 + r_t$ est le taux d'actualisation applicable au cours de la période t et $t+1$, et D_t est le déficit primaire fiscal (i.e., qui exclut les intérêts payés). La résolution de l'équation (1) ci-dessus donne la contrainte budgétaire inter temporelle suivante :

$$B_t = -\sum_{j=0}^{\infty} R(t, t+j)^{-1} D_{t+j} + \lim_{T \rightarrow \infty} R(t, t+T)^{-1} B_{t+T+1} \quad (2)$$

où $R(t, t + j) = \prod_{k=0}^j R_{t+k}$ est le taux d'escompte applicable au cours de la période t et $t + j$.

De l'équation (2), la soutenabilité (ou la solvabilité) exige que la valeur actuelle des surplus primaires futurs excède la valeur actuelle des déficits primaires futurs d'un montant suffisant pour couvrir la différence entre la dette initiale et la valeur actuelle de la dette à la fin de la période. Si la valeur actualisée de la dette à la fin de la période est positive, l'équation (2) peut être satisfaite même si un gouvernement emprunte à taux variable pour couvrir en même temps le principal et les intérêts. Toutefois, O'Connell et Zeldes (1988) ont démontré que ceci n'est pas possible avec un nombre fini d'agents (comme dans le modèle à agent représentatif). Si le gouvernement organise un jeu de Ponzi, il impliquerait qu'un individu posséderait dans le futur des bons de trésor. Il en résulterait que cet individu aurait une consommation faible à au moins une période, et par conséquent un faible bien être comparé à une situation où il ou elle choisirait de n'avoir aucune dette.

L'option d'avoir une dette à taux variable est strictement dominée par le fait de n'avoir aucune dette. Un gouvernement tentant d'organiser un jeu de Ponzi se rendrait compte qu'aucun individu rationnel ne chercherait à obtenir des obligations et par conséquent ne contracterait de dette à taux variable. La restriction d'un jeu différent d'un jeu de Ponzi est considérée comme synonyme de soutenabilité qui implique que la condition transversale :

$$\lim_{T \rightarrow \infty} R(t, t + T)^{-1} B_{t+T+1} \leq 0 \quad (3)$$

soit respectée. En fait, cette condition sera respectée en tant qu'égalité aussi longtemps que les agents privés ne seront pas endettés vis à vis du gouvernement, et comme conséquence que la politique fiscale aura à respecter la contrainte de la valeur actuelle (Present Value Budget Constraint :PVBC) :

$$B_t = - \sum_{j=0}^{\infty} R(t, t + j)^{-1} D_{t+j} \quad (4)$$

La soutenabilité requiert donc que la dette gouvernementale soit égalée à un excédent du surplus primaire futur sur le déficit primaire en termes de valeurs actuelles.

3.2.3. Indicateurs de la soutenabilité fiscale

D'autres indicateurs de la soutenabilité fiscale existent. Ils mesurent l'ajustement fiscal nécessaire pour ramener les finances publiques sur une trajectoire garantissant la soutenabilité. Les spécificités de l'indicateur dépendent de la définition opérationnelle de la soutenabilité fiscale et de la structure du modèle économique adjacent utilisé dans l'étude.

Indicateur 1: Buiter (1985)

Buiter (1985) affirme que la politique fiscale soutenable devrait maintenir le ratio de la valeur nette du secteur public à la production à son niveau courant. Il calcule alors le déficit primaire permanent nécessaire pour atteindre l'objectif qui est :

$$\bar{d} = (r_t - n_t) w_t \quad (5)$$

où $d_t = \frac{D_t}{Y_t}$ est le ratio du déficit primaire à la production, $w_t = \frac{W_t}{Y_t}$ est le ratio de la valeur nette à la production, et n_t est taux de croissance. L'indicateur de la soutenabilité suggéré par Buiter (1985) est,

$$\bar{d} - d_t = (r_t - n_t) w_t - d_t \quad (6)$$

qui est la différence entre déficit primaire constant et le déficit primaire courant. La valeur négative suggère que le déficit primaire est trop large pour stabiliser la valeur nette du ratio et que la politique

fiscale devrait être considérée comme non soutenable. Un problème lié à cet indicateur est la difficulté à obtenir l'information exacte sur la vraie dimension de la valeur nette liée à la politique fiscale.

Indicateur 2: Blanchard (1990)

Blanchard (1990) contourne le problème ci-dessus en observant le changement de politique nécessaire pour maintenir le ratio actuel de la dette. Il développe alors deux indicateurs de la soutenabilité. Le premier est basé sur le déficit primaire permanent nécessaire pour stabiliser le ratio de la dette. Le second est formulé comme suit :

$$\bar{d} = (n_t - r_t)b_t \quad (7)$$

où $b_t = \frac{B_t}{Y_t}$ est le ratio de dette sur la production. Le premier indicateur du gap est :

$$\bar{d} - d_t = (n_t - r_t)b_t - d_t \quad (8)$$

Une valeur négative de cet indicateur suggère que le déficit courant est trop grand pour stabiliser le ratio de la dette et donc que cette politique fiscale est non soutenable. Dans une démarche alternative, Blanchard (1990) propose un indicateur de la taxe liée au gap qui est basé sur le rapport de la taxe permanente et la production nécessaire pour stabiliser le ratio de la dette, soit :

$$\bar{t} = g_t - (n_t - r_t)b_t \quad (9)$$

où g_t est le rapport des dépenses (moins les intérêts) à la production. Le taux d'indicateur du gap est :

$$t_t - \bar{t} = t_t + (n_t - r_t)b_t - g_t \quad (10)$$

qui est la différence entre le ratio du taux constant de la dette et du ratio courant. Une valeur négative de cet indicateur suggère que les recettes courantes sont trop basses pour stabiliser le ratio de la dette étant donnée la politique de dépenses.

Indicateur 3: Blanchard (1990)

Blanchard (1990) suggère aussi un indicateur de la taxe à moyen terme, qui est la différence entre le ratio courant de la taxe et ce qui est nécessaire pour stabiliser le ratio de la dette au-delà des prochaines N années (en supposant constant les taux d'intérêt et de croissance). Le ratio de la stabilisation de la dette est égal à :

$$\bar{t} = \frac{1}{N} \sum_{i=0}^N (g_{t+i} - (n_{t+i} - r_{t+i})b_{t+i}) = \frac{1}{N} \sum_{i=0}^N g_{t+i} - (n_t - r_t)b_t \quad (11)$$

Et l'indicateur de moyen terme du gap est :

$$t_t - \bar{t} = t_t - (n_t - r_t)b_t - \frac{1}{N} \sum_{i=0}^N g_{t+i} \quad (12)$$

Cet indicateur mesure à quel point le ratio de la taxe a besoin d'être relevé au-delà des N prochaines années pour stabiliser le ratio de la dette étant donné les politiques courantes et futures de dépenses.

3.3. Etudes empiriques

Moisseron et Raffinot (1999) affirment que la notion de soutenabilité est difficile à mettre en œuvre sur le plan empirique, et particulièrement dans le cas des pays les plus pauvres, ne serait-ce que parce que les durées de remboursement y sont particulièrement longues. Le diagnostic est encore compliqué si l'on tient compte des déterminants du taux de change réel (Azam, 2001).

Le sens donné à l'expression « rendre la dette soutenable » a évolué. Des projections étaient nécessaires pour savoir si la dette deviendrait soutenable ou non au terme d'un processus comprenant des mesures d'ajustement, réductions de dette partielles et un financement à conditions favorables.

Cette façon de faire a été critiquée parce qu'il est très facile de manipuler les hypothèses de projection afin de faire apparaître une situation de soutenabilité, ou, au contraire de non soutenabilité. Pour rendre plus objectifs les diagnostics les Institutions de Bretton Woods (IBW) ont défini des seuils pour des indicateurs afin de définir de façon chiffrée la notion de soutenabilité de l'endettement extérieur d'un pays. La dette est déclarée insoutenable si, au point de décision, un des ratios sélectionnés est supérieur aux seuils. La détermination des seuils trouve sa justification dans une observation empirique du comportement des pays selon les IBW. En effet au-delà de ces seuils les pays éprouvent des difficultés à rembourser leurs dettes. Trois ratios sont utilisés, dont deux utilisent la Valeur Actuelle Nette (VAN), le troisième indicateur n'est utilisé que si le pays est fortement ouvert sur l'extérieur (exportations sur PIB supérieur à 30 % contre 40 auparavant). Dans ce cas le montant des exportations est discutable. Par exemple, dans le cas du Bénin, il faut décider s'il est pertinent de prendre en compte le montant important des réexportations vers le Nigeria, qui figurent dans les statistiques comme des exportations béninoises. Sur le plan technique, il faut noter que la procédure d'évaluation n'est pas standardisée. Gunter et Vega (2001) insiste sur le fait qu'il n'y a pas de procédure fixe pour déterminer les taux d'intérêts qui servent à calculer la valeur actuelle nette, ce qui ouvre la voie à une manipulation des données. Une réévaluation en fonction de l'évolution de la situation peut être profitable pour le pays qui voit la réduction de sa dette augmentée par les IBW, comme ce fut le cas pour le Burkina Faso.

Concernant la dette publique, le FMI trouve que plus de la moitié des défauts (55 %) sont intervenus alors que le ratio dette publique/PIB était inférieur à 60 % et plus du tiers (35 %) alors que le ratio était inférieur à 40 %. Le FMI définit ainsi une zone à risque qui, suivant les méthodes utilisées, peut commencer à 25 % du PIB²⁸. L'approche par les seuils a montré ses limites avec l'émergence des crises de compte de capital.

L'utilisation d'indicateurs fondés sur une approche historique intègre difficilement les mutations observées dans les modes de financement sur les marchés financiers. Ainsi, le Mexique avait réduit son niveau de dette publique de 40 points de PIB entre 1985 et 1994 et celui-ci ne dépassait pas 35,8 % du PIB au moment de la crise. Le solde budgétaire était même positif en 1992 (0,3 % du PIB).²⁹

En d'autres termes, une contrainte de soutenabilité des finances publiques : le solde budgétaire ne doit pas faire apparaître un déficit excessif. En situation normale, il ne doit pas excéder 3% du PIB, dons inclus. Un niveau de pression fiscale supérieur à 20% du PIB devra certainement aider à la réalisation de cet objectif. La soutenabilité des finances publiques impose également une non accumulation des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs. Enfin, il a été décidé, en 2012, de maintenir dorénavant le stock de la dette à moins de 70% du PIB, en plus de la norme qui limitait le financement par la Banque centrale du déficit budgétaire à moins de 10% des recettes fiscales de l'année précédente.

Par ailleurs le FMI (2003) souligne que le manque de données fiables sur les finances publiques contribue à la difficulté d'analyser la soutenabilité de la dette dans certains pays. Les problèmes rencontrés sont de plusieurs ordres: i) Disponibilité des données: de manière générale, les informations sur la dette externe sont plus nombreuses et détaillées que celles sur la dette publique; de nombreux pays ont des séries de dette limitées dans le temps ; la décomposition de la dette publique entre court et long termes ou par devises d'émission est rarement disponible. ii) Couverture des données: les données disponibles sur les pays émergents n'incluent que rarement les emprunts garantis par l'État, les dettes des collectivités locales ou celles des entreprises publiques. iii) Homogénéité des données: les comparaisons entre différents pays sont souvent complexes en raison de différences dans les définitions retenues.

²⁸ Fond monétaire international (2003b) « Public debt in emerging markets » World Economic Outlook, septembre.

²⁹ Fond monétaire international (2003a) « Fiscal vulnerability and financial crises in emerging market economies » Occasional paper, 218

4- Méthodologie

L'approche du respect de la contrainte budgétaire inter temporelle de l'Etat (qui exclut tous jeux de Ponzi) a des limites notamment celles qui consistent à considérer dans les calculs d'actualisation des taux fixes plutôt que des taux stochastiques. De plus, Blanchard et Weil (1992), Buiter et Kletzer (1992), O'Connell et Zeldes (1988), montrent, quant à eux, que dans certaines situations des jeux de Ponzi rationnels sont possibles et qu'ils améliorent l'équilibre inter temporel au sens de Pareto. Les faibles restrictions imposées sur la taille du ratio dette sur PIB sont aussi mises en cause. Pour corriger cette dernière insuffisance, il convient de considérer une définition plus effective de la soutenabilité qui introduit la contrainte que le ratio soit borné ce qui implique dans un cadre stochastique, d'analyser la stationnarité du rapport dette sur PIB dans un cadre stochastique. Ce faisant l'on tient compte des implications en termes de politique économique de la dynamique de la dette et impose implicitement le respect de la contrainte budgétaire inter temporelle.

Les dépenses publiques et la fiscalité ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, de plus elles ont toutes deux des impacts sur le PIB. L'estimation de l'impact de l'une d'elles sans tenir compte de l'autre serait critiquable. Deux variables peuvent être retenues : les dépenses gouvernementales et les recettes gouvernementales. On rappelle qu'une politique fiscale soutenable est une politique qui peut être poursuivie sans modification majeure. Au minimum les critères de solvabilité devront être satisfaits. Malgré les meilleures intentions des décideurs à stabiliser la dette, il est probable que des variations relatives au taux d'intérêt, au taux de change et d'autres variables puissent augmenter de manière persistante, la dette publique. Les prédictions relatives à la soutenabilité se situent alors du coup dans un espace probabilisé. Le décideur fiscal devra chercher à réduire le risque de la survenance de la nécessité des ajustements. Ici, deux autres indicateurs pertinents et plus composites (ils regroupent les recettes, les dépenses gouvernementales et le PIB) sont aussi retenus pour les analyses. Ce sont : la Dette/PIB et le Déficit/PIB. Il s'agira d'étudier leur dynamique.

En effet, le ratio dette/PIB est une condition suffisante bien que pas nécessaire pour la soutenabilité de la dette. La littérature propose des tests permettant de conclure à la soutenabilité ou non de la politique budgétaire. On rencontre alors deux concepts : la soutenabilité forte et la soutenabilité faible qui tous deux nécessitent que recettes et dépenses soient cointégrées.

La dynamique des finances publiques se comprend par le déficit (différence entre Recettes R_t et les dépenses totales) qui est l'écart entre l'ensemble des recettes et des dépenses qui correspond par ailleurs à la variation de la dette ΔB_t . Les dépenses totales représentent les dépenses primaires G_t et du service de la dette $\rho_t B_{t-1}$. On peut écrire que :

$$\Delta B_t = (G_t + \rho_t B_{t-1}) - R_t = (G_t - R_t) + \rho_t B_{t-1} \quad (13)$$

La contrainte budgétaire inter temporelle de l'État s'écrit :

$$B_t = \sum_{s=0}^{+\infty} \frac{R_{t+s} - G_{t+s}}{(1+\rho)^{t+s}} + \lim_{s \rightarrow +\infty} \frac{B_{t+s+1}}{(1+\rho)^{t+s}} \quad (14)$$

$$\lim_{s \rightarrow +\infty} \frac{B_{t+s+1}}{(1+\rho)^{t+s}} = 0 \quad (15)$$

Une relation de cointégration (relation de long terme) entre les dépenses et les recettes publiques (combinaison linéaire des deux variables) permet d'approfondir l'analyse. Cet approfondissement se fait sur des tests proposés par Hakkio et Rush (1991) et Quintos (1995) qui font une extension des tests développés par Hamilton et Flavin (1986), Wilcox (1989) ou Trehan et Walsh (1991).

Soit GG_t la somme des dépenses budgétaires et de la charge de la dette.

$$GG_t = G_t + \rho_t B_{t-1} \quad (16)$$

La relation de long terme est la suivante :

$$R_t = \alpha + \beta GG_t + \varepsilon_t \quad (17)$$

où ε_t est un terme aléatoire de moyenne nulle.

On est amené à distinguer trois cas de figure :

- Le cas de la soutenabilité forte correspond au cas particulier où le coefficient β de cointégration entre ces deux variables (régression des recettes sur les dépenses) est unitaire. Si cette relation de long terme existe avec $\beta = 1$, alors le déficit public $\Delta B_t = GG_t - R_t$ est égal à $-\alpha - \varepsilon_t$. Dans ce cas, la différence entre recettes et dépenses est stationnaire. Le ratio dette/PIB suit alors une marche aléatoire. Il est donc stationnaire et le ratio dette/PIB croît en moyenne de manière linéaire tandis que, dans la condition de transversalité, le terme d'actualisation croît de manière exponentielle. À long terme, la dette actualisée tend donc vers zéro et la condition de transversalité est vérifiée.
- Le cas de soutenabilité « faible » correspond au cas où la relation de cointégration a un coefficient de cointégration β positif mais inférieur à 1 : $\beta \in]0, 1[$. Les dépenses publiques croissent plus vite que les recettes. Dans ce cas on a :

$$\Delta B_t = (1 - \beta) GG_t - \alpha - \varepsilon_t \tag{18}$$

La variation de la dette en part de PIB suit un processus d'évolution de même nature que les dépenses publiques totales GG_t . Le terme d'actualisation continue néanmoins de l'emporter sur la croissance de la dette et la condition de transversalité reste vérifiée.

- Enfin, s'il n'y a pas de relation de long terme ou si $\beta \leq 0$, on ne peut pas conclure en ce qui concerne la soutenabilité. Cependant, dans le cas où la dette croîtrait plus vite que pt , l'écart entre le taux d'intérêt et le taux de croissance, la condition de transversalité ne serait pas vérifiée et la dette ne serait pas soutenable. Le tableau ci-dessous résume la démarche méthodologique décrite ci-dessus.

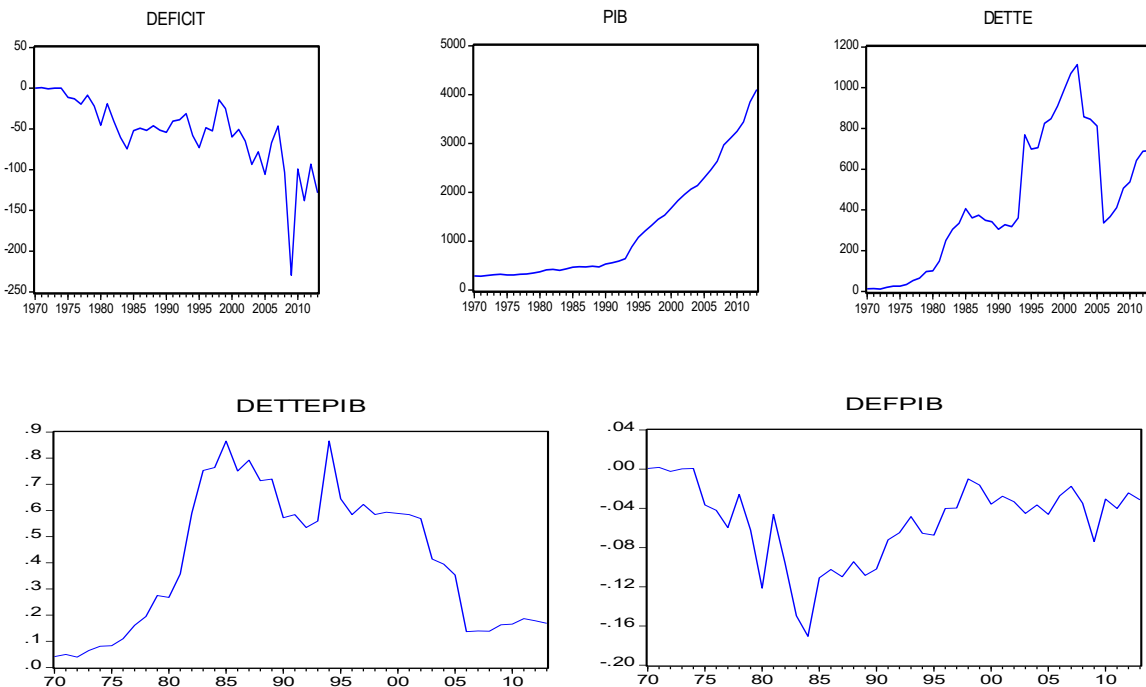
Tableau 4 : Description des types de soutenabilité

Relation entre dépenses et recettes	Conséquence sur les évolutions		Type de soutenabilité obtenue
	Du ratio déficit/PIB	Du ratio dette/PIB	
Cointégrées, avec $\beta = 1$ les recettes et les dépenses s'ajustent complètement	Ratio stationnaire (stable en moyenne)	Marche aléatoire (éventuellement autour d'une tendance linéaire)	Soutenabilité forte
Cointégrées, avec $0 < \beta < 1$ les recettes et les dépenses s'ajustent partiellement	Ratio non nécessairement stationnaire	Combinaison de deux tendances stochastiques (et éventuellement d'une tendance linéaire)	Soutenabilité faible
Non cointégrées et taux de croissance de la dette supérieure à l'écart entre le taux d'intérêt et le taux de croissance			Dette non soutenable

Source : Économie Française 2004-2005.

4.1. Test de stationnarité

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des grandeurs macroéconomiques pertinentes : il s'agit du déficit budgétaire, du PIB, de la dette, du ratio dette/PIB (DETTEPIB) et ratio déficit/PIB (DEFPIB).



On observe d'abord une évolution croissante du ratio dette sur PIB de 1970 à 1985 qui a engendré la crise de l'endettement des années 80. Les PAS ont permis une décroissance jusqu'à un pic en 1994 du au changement de parité entre le franc CFA et le franc Français. Ce changement de parité a entraîné un doublement du volume de l'encours de la dette extérieure. A partir de 1996, à la faveur des allègements successifs et de l'amélioration du PIB, le ratio de la dette extérieure sur le PIB a connu une baisse significative jusqu'à atteindre un niveau inférieur à 20%.

Au vu du graphique, il est légitime de supposer que nous sommes en présence d'une structure autorégressive. En effet, la série semble garder un souvenir de son passé. En d'autres termes, une forte valeur au temps t influencera la valeur au temps $t + 1$ qui aura donc tendance à être également élevée. Un autre élément distinctif de ce graphe est la présence d'un choc entre les années 1994 et 1995 et 2006-2007. Il convient de procéder à des tests pour examiner la stationnarité.

4.2. Analyse des résultats des tests ADF et Phillips-Perron

Les résultats des tests de Dickey et Fuller augmenté et ceux de Phillips-Perron concluent à la non-stationnarité de la série de dette sur PIB en niveau (résultats disponibles sur requête). Les t statistiques sont supérieures déjà à la valeur critique à 1 %. On accepte donc l'hypothèse nulle de présence de racine unitaire. Nos résultats ne sont pas sensibles à la spécification du modèle.

Lorsque l'échantillon est de faible taille, ou lorsqu'il existe des ruptures de tendances dans les séries, les tests ADF et Phillips-Perron sont de faible puissance, ils concluent trop facilement et parfois de manière erronée à l'existence d'une racine unitaire. Aussi, pour tester la robustesse de nos résultats, nous effectuons le test KPSS sur nos séries. Le test de KPSS est un test de stationnarité. A l'inverse des tests de Dickey-Fuller et de Phillips-Perron, il teste l'hypothèse nulle d'absence de racine unitaire contre l'hypothèse alternative de présence de racine unitaire (Kebrowski et Welfe, 2004).

Le test KPSS de stationnarité sur la série étudiée a été effectué. Le paramètre de troncature retenu est le même que pour les tests ADF et Phillips-Perron c'est-à-dire ($p=1$). Le test de stationnarité a été fait autour d'un niveau et autour d'un trend. Les résultats ont été comparés aux valeurs critiques tabulées par Kwiatkowski et al (1992) qui sont les suivants (si la t-statistique est supérieure à la valeur critique on rejette H_0) :

Le test KPSS rejette fortement (à 1%) l'hypothèse H_0 de stationnarité de la série pour le modèle "Constant sans Trend". Le modèle "Constant et Trend est rejeté à 10%. Ces résultats confirment ceux des tests ADF et de Phillips-Perron. L'ambiguïté qui semble se dégager du résultat avec le modèle "Constant et Trend" résulte probablement des points de rupture des années 1994 et 2006 (résultats disponibles sur requête).

Perron (1989) estiment qu'une modélisation acceptable pour la plupart des séries macroéconomiques correspond à la stationnarité autour d'une tendance déterministe avec rupture de tendance, si l'on suppose la possibilité d'un changement de la constante ou de la pente. Les tests de racine unitaire basés sur les modèles autorégressifs ont une puissance faible contre cette alternative. Ils autorisent aux mieux, une tendance déterministe linéaire. Perron et Vogelsang (1992) insiste particulièrement sur l'impact en terme de biais pour les statistiques de test de Dickey-Fuller, d'une mauvaise modélisation de l'éventuelle composante déterministe. Il étudie le comportement de la statistique de Student de la variable endogène retardée, tp , par rapport à l'ensemble des variables déterministes incluses dans le modèle estimé, et montre que sous l'hypothèse nulle de racine unitaire, sa distribution asymptotique est non normale et varie selon l'ensemble des variables déterministes retenues. Les valeurs critiques associées à tp augmentent avec le nombre de composantes déterministes incluses comme régresseurs.

L'oubli d'un terme de tendance renvoie à une distribution asymptotique normale centrée réduite du test, ce qui correspond à des valeurs asymptotiques plus petites (en valeur absolue) que les valeurs critiques issues de la distribution non normale, lorsqu'un terme de tendance est inclus comme régresseur. Perron (1997) établit un test de racine unitaire qui prend en compte les ruptures de tendance, les changements de pente de la tendance, ou les deux.

Ensuite, il s'agit d'estimer la dynamique générale du ratio Dette/PIB et de décrire son comportement par rapport à un choc sur les termes d'erreurs. L'analyse impulsionnelle repose sur une décomposition de la matrice de variance covariance des résidus. Les variables ne sont pas stationnaires.

4.3. Détermination et analyse de la relation de long terme

Rappelons que la méthodologie prévoit une relation de long terme (équation 5) de la forme :

$$R_t = \alpha + \beta GG_t + \varepsilon_t \quad (19)$$

Les résultats confirment une relation de long terme où β est compris entre [0 et 1] et significativement égal à 0,96. Les dépenses publiques croissent plus vite que les recettes. La variation de la dette en part de PIB suit un processus d'évolution de même nature que les dépenses publiques totales, la condition de transversalité reste vérifiée. C'est ce type de soutenabilité que Quintos (1995) appelle **soutenabilité faible**.

4.4. Analyse par un modèle VAR

Nous appuyant sur les références bibliographiques précédentes nous retenons les variables *Déficit/Pib*, *Dettes/Pib* respectivement *Def*, *Det*. Le principe du modèle VAR est de considérer a priori que toutes ces variables ont le même statut quant à ce qui concerne les relations qu'elles entretiennent entre elles. Rappelons que toutes ces variables ont été rendues stationnaires. Le nombre de retard p est retenu après plusieurs estimations et $p=4$ donne le minimum des critères de AIC et de SC. Le modèle VAR d'ordre $p=4$ s'écrit de la manière suivante.

$$Def_t = a_1 + \sum_{i=1}^4 b_{1i} Def_{t-i} + \sum_{i=1}^4 c_{1i} Det_{t-i} - d_1 Det_t + \varepsilon_{1t} \quad (20)$$

$$Det_t = a_2 + \sum_{i=1}^4 b_{2i} Def_{t-i} (+ \sum_{i=1}^4 c_{2i} Def_{t-i} - d_1 Def_t + \varepsilon_{2t} \quad (21)$$

Les deux variables sont chacune fonction de ses propres valeurs passées et de celles de l'autre. Les perturbations ε_{1t} et ε_{2t} (innovations ou chocs) sont des bruits blancs de variances constantes $\sigma_{\varepsilon_2}^2$, $\sigma_{\varepsilon_1}^2$ non autocorrélées. Les paramètres à estimer sont au nombre de 20. Def a un effet immédiat sur Det et réciproquement Det a un effet sur Def . Sous forme matricielle, ce modèle devient :

$$BY_t = A_0 + \sum_{i=1}^4 A_i Y_{t-i} + \varepsilon_t \quad (22)$$

avec :

$$B = \begin{bmatrix} 1 & d_1 \\ d_2 & 1 \end{bmatrix} \quad Y_t = \begin{bmatrix} Def_t \\ Det_t \end{bmatrix} \quad A_0 = \begin{bmatrix} a_1 \\ a_2 \end{bmatrix} \quad A_i = \begin{bmatrix} b_{1i} & c_{1i} \\ b_{2i} & c_{2i} \end{bmatrix} \quad \varepsilon = \begin{bmatrix} \varepsilon_{1t} \\ \varepsilon_{2t} \end{bmatrix}$$

Le modèle standard s'écrit en multipliant de part et d'autre par B^{-1} :

$$Def_t = a_1^0 + \sum_{i=1}^4 a_{1i}^1 Def_{t-i} + \sum_{i=1}^4 a_{1i}^2 Det_{t-i} + \vartheta_{1t} \quad (23)$$

$$Det_t = a_2^0 + \sum_{i=1}^4 a_{2i}^1 Det_{t-i} + \sum_{i=1}^4 a_{2i}^2 Def_{t-i} + \vartheta_{2t} \quad (24)$$

Ici : $E(\vartheta_{1t}) = 0$; $E(\vartheta_{2t}) = 0$; $E(\vartheta_{1t}\vartheta_{1t-1}) = 0$; $E(\vartheta_{2t}\vartheta_{2t-1}) = 0$.

En d'autres termes les erreurs ont une espérance nulle et sont non auto corrélées. La variance de l'erreur est aussi constante et indépendante du temps. Le modèle $VAR(4)$ est stationnaire.

Les résultats du modèle VAR confirment globalement les résultats obtenus précédemment. L'hypothèse de soutenabilité forte est rejetée.

5. Conclusion et Implications de politique économique

La dette du Bénin est faiblement soutenable au regard de la méthodologie de Quito (1995). En d'autres termes les hausses de dépenses ne sont que partiellement couvertes par les hausses de recettes. Les conditions de transversalité sont cependant toujours vérifiées.

Ce régime de soutenabilité faible signifie que, si la dynamique des dépenses et des recettes observée dans le passé se maintient, on ne peut pas écarter le risque de devoir tôt ou tard procéder à un ajustement important. La croissance de la dette peut dégrader l'environnement macroéconomique. Elle limite dans le court terme, l'autonomie de la politique budgétaire.

Raffinot (2001) suggère qu'en raison des spécificités des pays en développement et de leurs conditions d'endettement, (caractère très concessionnel des financements reçus, accès à des financements d'organismes spécialisés, périodes très longues, ...), de n'utiliser qu'avec beaucoup de précautions les résultats des études sur la dette. Par exemple, les remboursements s'étalant sur plusieurs dizaines d'années les approches modélisées de la croissance présentent des limites du fait qu'elles prennent difficilement en compte les modifications structurelles qui accompagnent le processus de développement.

Les déficits publics ont permis de lisser les fluctuations cycliques de la demande et d'atténuer l'ampleur des cycles conjoncturels. Au cours des périodes de ralentissement que le Bénin a connu, les recettes publiques se sont contractées. L'État béninois a décidé d'augmenter les dépenses publiques pour soutenir l'activité. L'esprit sous tendant cette stratégie est qu'une impulsion de dépense publique de 1 point de PIB conduit, toutes choses égales par ailleurs, à une augmentation plus que proportionnelle de l'activité économique. La gestion de la dépense publique au Bénin est liée à une corruption grandissante : plusieurs scandales témoignent de ce fait. Les analyses sont affectées par l'inefficacité de la gestion des dépenses publiques. A long terme, cette situation réduit les marges de manœuvres futures de la politique budgétaire, fait courir à l'État une incapacité à réagir à court terme face à la survenue des chocs. Il convient aussi de noter les risques de hausse des taux d'intérêt, de l'inflation, du défaut de paiement de l'État.

Globalement les politiques de relance à la keynésienne sont relativement peu efficaces dans les pays en développement en raison de la structure des économies qui sont ouvertes et ne disposent que d'un tissu productif réduit (Agence Française de Développement 2002, p.129).

Au regard de ces remarques, il est indispensable de maintenir les réformes tendant à augmenter la compétitivité de l'économie et augmenter le PIB du pays tout en rendant plus efficaces les dépenses publiques par une réduction de la corruption.

Dans le cadre du renforcement de la compétitivité de l'économie à long terme les actions et les politiques devront inclure des investissements tant dans le capital physique que dans le capital humain (éducation et santé).

3. Références bibliographiques

- Adjovi G. S. E, S. U. Gnansounou, A. N. A. Tchokpon-Médénou et M. S. Guédou (2012). « Mobilisation des ressources intérieures du Bénin : Etat des lieux et stratégies d'amélioration » in N'zué F. F., W. Olayiwola and M. Jalloh (2012) : Mobilisation des ressources intérieures dans quelques pays de la CEDEAO/ Domestic resource mobilization in selected ECOWAS countries. Economic Policy Analysis Unit, Department of Macroeconomic Policy, ECOWAS Commission, Abuja Nigeria.
- Agence française de Développement, (2002). Perspectives économiques et financières des pays de la zone franc, projections Jumbo 2002-2003, Département des Politiques et Etudes, Paris. Septembre.
- Auerbach, A. J. (2016). Long-Term Fiscal Sustainability in Advanced Economies. *Asia & the Pacific Policy Studies*, 3(2), 142-154.
- Azam, J.-P. (2001). Inflation and Macroeconomic Instability in Madagascar. *African Development Review*, 13: 175–201.
- Blanchard, O. Chouraqui, J.C. Hagemann, R. and Sartor, N. (1990). « The sustainability of fiscal policy: New answers to an old question », *OECD Economic Studies*, No. 15, Autumn 1990.
- Blanchard, O. J. (1990). Suggestions for a New Set of Fiscal Indicators, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 79, OECD Publishing.
- Buiter W. H., Kletzer, K. M. (1992). "Government Solvency, Ponzi Finance and the Redundancy and Usefulness of Public Debt," *NBER Working Papers* 4076, National Bureau of Economic Research, Inc.
- Dickey, D.A. W.A. Fuller (1981), « Likelihood Ratio Statistics for Autoregressive Time Series with a Unit Root », *Econometrica*, 49, pp. 1057-72.
- FMI (2003). « La dette publique est-elle trop lourde? », Volume 32 Num 1615 septembre 2003. www.imf.org/imfsurvey.
- FMI (2003a). Fiscal vulnerability and financial crises in emerging market economies Occasional paper, 218.
- FMI (2003b). Public debt in emerging markets . *World Economic Outlook*, September 2003.
- Ghosh, A. R., Kim, J. I., Mendoza, E. G., Ostry, J. D., & Qureshi, M. S. (2013). Fiscal fatigue, fiscal space and debt sustainability in advanced economies. *The Economic Journal*, 123(566), F4-F30.
- Goldstein, M. (2003). "Debt Sustainability, Brazil, and the IMF", *Institute for International Economics Working Paper* No. 03-1, February.

- Günter C., Vega J.-L. (2001). The demand for M3 in the euro area, *Journal of Applied Econometrics*, 16, (6), 727-748.
- Hakkio, C. S. Rush, M. (1991). Is the Budget Deficit Too Large? *Economic Inquiry*, pp. 429- 445.
- Hamilton J.D. et Flavin M.A. (1986). On the limitations of government borrowing : a framework for empirical testing, *American Economic Review*, vol. 76(4), pp. 808- 819.
- Hugon, P. (2013). De la marginalisation extérieure à la diversification des partenaires. *Repères*, 7, 40-50.
- Keblowski P. ; Welfe A . (2004) The ADF–KPSS test of the joint confirmation hypothesis of unit autoregressive root. *Economics Letters* 85 257 – 263.
- Kumar, M. and Woo, J. (2010), Public Debt and Growth, *IMF Working Paper*,10/174, July.
- Kwiatkowski, D., P.C.B. Phillips, P. Schmidt, Y. Shin (1992) Testing the Null Hypothesis of Stationarity against the Alternative of a Unit Root, *Journal of Econometrics*, 54, pp. 159- 178, North-Holland.
- Moisseron J-Y., Raffinot M. (1999). Dette et pauvreté, solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu, Paris, DIAL-Economica, 1999.
- O’Connell, S.A. and Zeldes, S.P. (1988). Rational Ponzi games. *International Economic Review*, vol 29(3), 431-450.
- Perron P. (1997). « L’estimation de modèles avec changements structurels multiples, » *Actualité Economique*, 73, 457 – 505.
- Perron P., Vogelsang T.J, (1992). « Nonstationarity en level shifts with an application to purchasing power parity », *Journal of Business and Economic Statistics* 10, 301 – 320.
- Perron, P. (1989) The great crash, the oil price shock and the unit root hypothesis. *Econometrica*, vol. 57, pp. 1361-1401.
- Phillips, P.C.B., P. Perron (1988). Testing for a Unit Root in Time Series Regression, *Biometrika*, 75, pp. 335- 346.
- Quintos C. (1995), « Sustainability of the deficit process with structural shifts », *Journal of Business and Economic Statistics*, 13(4), pp. 409-417.
- Raffinot M. (2001), « Motiver » et « chicoter » : l’économie politique de la pression fiscale en Afrique subsaharienne», *Autrepart* 2001/4 (n° 20), p. 91-106. DOI 10.3917/autr.020.0091
- Raffinot M. (2004), Soutenabilité de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), Paris: Cahiers de Recherche EURISCO, 2004-05, p2.
- Romer D (2011) *Advanced macroeconomics*, 4th edn. McGraw-Hill, New York
- Seetanah, B., Sannasee, R. V., & Dilmohamed, S. (2014). Central Bank independence and inflation: evidence from Mauritius. *African Development Review*, 26(4), 561-571
- Trehan B., Walsh C., (1991). Testing Intertemporal Budget Constraints: Theory and Applications to U.S. Federal Budget and Current Account Deficits, *Journal of Money, Credit and Banking*, 23, (2), 206-23
- Wilcox D, (1989). The Sustainability of Government Deficits: Implications of the Present-Value Borrowing Constraint, *Journal of Money, Credit and Banking*, 21, (3), 291- 306.